

ANNEE SCOLAIRE 2017/2018
TARIFS SCOLAIRES – FORFAITS
TRIMESTRIELS

Régime	Septembre/ Décembre 2017	Janvier/Avril 2018 (Estimation) *	Mai/Juillet 2018 (Estimation) *	TOTAL
Demi-pension 5 jours du lundi au vendredi	196,70	182,65	126,45	505,80 €
Demi-pension 4 jours du lundi au vendredi, sauf mercredi midi	168,00	156,00	108,00	432,00 €
Internat 5 jours – 4 nuits du lundi au vendredi	521,36	484,12	335,16	1 340,64 €

- **Les changements de régime peuvent être sollicités par écrit avant la fin de chaque trimestre pour le trimestre suivant, au moins 15 jours avant. Les fins de trimestre, au plan comptable, sont le 31 décembre, le 30 avril et le dernier jour du trimestre de l'année scolaire. Tout trimestre commencé est dû.**
- Les frais de pension et demi-pension sont forfaitaires et payables d'avance. Les moyens de règlement sont les suivants : chèques bancaires, espèces, virement sur le compte du Trésor, **carte bancaire, paiement en ligne et prélèvements automatiques** (information au verso).
- Il est possible pour les externes de prendre 1 repas par semaine au self. Le jour doit être fixé en début d'année scolaire et ne pourra pas être modifié. Le prix du repas est de 3,80 € (paiement par 10 repas), les formulaires sont à retirer au service d'Intendance.
- Actuellement, une aide financière de 0,41 € par repas est accordée par le Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes pour les familles qui bénéficient de l'Allocation de Rentrée Scolaire.
- Pour les élèves internes et demi-pensionnaires, une carte magnétique est délivrée pour toute la scolarité au lycée. En cas de perte ou de détérioration, le remplacement de celle-ci sera facturée 6.00 €.

* Les tarifs pour 2018 seront adoptés par la Région Nouvelle-Aquitaine au mois d'octobre 2017.

Pour tout renseignement complémentaire prendre contact avec le service d'Intendance au 05.53.77.46.66 ou par mail gestion.palissy@ac-bordeaux.fr

T.S.V.P.